

Contact :

Patrice LAURENT
3A rue des Fontinelles
30200 ORSAN
Tél : 06.66.54.18.54

Document V1 du 04/01/2022

Livret d'accueil

1) L'organisme de formation

BERLIO est un organisme de formation spécialisé dans la réglementation des locaux à usage d'habitation et plus spécifiquement dans le domaine du gaz et de la sécurité électrique. Sa déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 91.30.02763.30 auprès du Préfet de la région Occitanie.

2) Le financement de la formation

Nos formations peuvent être prises en charge financièrement. Nous vous orienterons vers les interlocuteurs compétents lorsque vous demandez le financement total ou partiel de votre formation. (Le FAFCEA et le Conseil de la Formation des Chambres de Métiers pour les chefs d'entreprises artisanales non-salariés ; Constructys pour les salariés du secteur bâtiment ; La Caisse des Dépôts et Consignations si vous financez en tout ou partie votre formation avec votre Compte Personnel de Formation (CPF) et enfin Pôle Emploi et la Région pour les demandeurs d'emploi.)

3) Notre engagement qualité

BERLIO s'est engagé dans une démarche qualité pour répondre aux exigences du décret qualité des organismes de formation, avec notamment :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du formateur
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

BERLIO

Lors de la formation, une évaluation continue est réalisée en s'appuyant sur des QCM, des mises en situation) et également en fin de formation pour attester du niveau de connaissance acquis.

Nous demandons également au stagiaire de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation.

Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.

4) Le formateur

Patrice LAURENT, ingénieur de l'école des Mines d'Alès assure les formations depuis 10 ans. Il réalise une veille technique et réglementaire permanente ce qui lui permet de mettre à jour régulièrement les programmes et les contenus pédagogiques.

5) Les méthodes pédagogiques

Toutes nos formations sont construites en s'appuyant sur des référentiels fournis par les organisations professionnelles ou à partir de référentiels réglementaires ou normatifs

Les stagiaires sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

6) Les moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne " moyens pédagogiques" des programmes de formation. Ils sont principalement constitués d'un support de formation en version papier ou numérique. Des documents complémentaires peuvent être préconisés pendant la formation (livre technique).

7) Les moyens techniques

Utilisation d'un vidéoprojecteur, paper board. Les formations sont réalisées dans des salles mise à disposition par les prescripteurs ou les entreprises. Nous veillons néanmoins à la qualité des mis à disposition et leur accessibilité aux PMR (personnes à mobilité réduite).

8) La fiche d'informations logistique stagiaire

La formation est dispensée au plus près des stagiaires dans des locaux mis à disposition par des prescripteurs ou des entreprises. Le lieu exact de la formation et les horaires figurent toujours sur la convocation que vous recevrez par mail. Des possibilités de restauration à proximité sont possibles. Vous pouvez vous rapprocher du formateur pour qu'il réserve pour vous.

Les formations étant de courte durée, il n'est pas proposé d'hébergement. En cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher de BERLIO qui pourra vous aider dans votre recherche.

BON A SAVOIR AVANT VOTRE FORMATION

- ✓ Les personnes en situation de handicap sont invitées à le préciser à l'inscription pour valider la possibilité de les accueillir sur la formation retenue, ou les orienter le cas échéant.
- ✓ Les journées de formation débutent généralement à 8H30 et se terminent à 17H. Vérifiez bien les horaires qui figurent sur votre convocation.
- ✓ Pour le confort et l'attention de chacun, les téléphones portables doivent être placés en mode silencieux durant les journées de formation. Merci de votre compréhension.
- ✓ Les repas du midi sont généralement réservés par nos soins et pris en commun avec les autres stagiaires et le formateur. Ils sont à la charge des participants.
- ✓ De courtes pauses sont aménagées durant la journée pour vous permettre, par exemple, de consulter votre messagerie ou de passer quelques appels téléphoniques.
- ✓ Pensez à prévenir le formateur en cas de retard ou d'absence. Une absence non justifiée par un document officiel (certificat médical, convocation...) peut entraîner la facturation de frais de dédit formation.

MAJ 01/04/2022